



Le Puy-en-Velay, le 20 mars 2012

PROCÈS VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2012

L'an deux mille douze, et le seize mars à 20 H 30, le Conseil Municipal de la Commune du Puy-en-Velay régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Municipal à l'Hôtel de Ville, Place du Martouret, sous la présidence de Monsieur Laurent WAUQUIEZ (Maire).

Étaient présents : M. Laurent WAUQUIEZ, Mme Brigitte BÉNAT, M. Roger FALCON, Mme Éliane FAVRE, M. Pierre ROBERT, Mme Michelle MICHEL, M. Michel CHAPUIS, Mme Huguette PORTAL, M. Jean-Louis BOUILHOL, Mme Catherine CHALAYE, M. Pierre BERGERON, Mme Françoise CHASSAING, M. Yves DEVÈZE, Mmes Juliette BADIOU, Brigitte REYNAUD-COURTOIS, MM. Christian REYNAUD, Jean-Dominique TOUSSAINT, Mmes Cécile DARNY, Corinne GONÇALVES, Caroline BARRE, M. Pierre MORIN, Mmes Emmanuelle FAURE, Françoise GAUTHIER-WILLEMS, Michèle FAURE, Arlette ARNAUD-LANDAU, MM. Robert DUBOIS, Fabrice BREYTON, Mme Catherine PICQ, M. Abdel EL HAMRI, Mme Catherine GRANIER-CHEVASSUS, M. Georges GAGNE.

Excusés Représentés : M. Éric RAVEYRE a donné pouvoir à M. Jean-Louis BOUILHOL, Mme Pascale NAVANT a donné pouvoir à Mme Catherine CHALAYE, M. Hamid BOUZINE a donné pouvoir à M. Fabrice BREYTON, M. Willy GUIEAU a donné pouvoir à Mme Caroline BARRE.

ORDRE DU JOUR

Rapporteur → Monsieur Laurent WAUQUIEZ, Maire :

01 - Conseil Municipal – Désignation du secrétaire de séance : **M. Fabrice BREYTON**

↳ **UNANIMITÉ**

02 - Compte-rendu des décisions prises en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

↳ **Le Conseil Municipal prend acte de la communication**

Rapporteur → Monsieur Pierre ROBERT :

03 - Environnement - Subventions aux associations

↳ **UNANIMITÉ**

Rapporteur → Monsieur Jean-Louis BOUILHOL :

04 - Prescription de la mise en révision simplifiée n° 12 du Plan Local d'Urbanisme (secteur Titaud, Pensionnat, Capucins)

↳ **UNANIMITÉ**

05 - Autorisations de dépôts de demandes d'urbanisme données au Maire (Auberge de Jeunesse, Jardin Henri Vinay, Centre commercial de Guitard)

↳ **UNANIMITÉ**

06 - Établissement Public Foncier - Mandat de négociation et d'acquisition pour la propriété LIMOUZIN

↳ **UNANIMITÉ**

07 - Cession de la parcelle AD n° 599 au profit du Foyer Vellave

↳ **UNANIMITÉ**

Rapporteur → Madame Huguette PORTAL :

08 - Subventions aux associations culturelles - Subventions pour grandes manifestations culturelles

↳ **UNANIMITÉ**

09 - Convention de financement entre la Ville du Puy-en-Velay et l'Association "Roi de l'Oiseau"

↳ **UNANIMITÉ**

10 - Convention de financement entre la Ville du Puy-en-Velay et l'Association "Les Musicales du Puy-en-Velay"

↳ **UNANIMITÉ**

11 - Convention "Billet jumelé" saison 2012

↳ **UNANIMITÉ**

12 - Convention de partenariat entre le Musée Crozatier et la Société des Amis du Musée Crozatier (SAMC)

↳ **UNANIMITÉ**

Rapporteur → Madame Brigitte BÉNAT :

13 - Éducation - Jeunesse : subventions aux associations

↳ **UNANIMITÉ**

14 - Subventions : aides aux séjours à caractère pédagogique et aux œuvres de vacances

↳ **UNANIMITÉ**

15 - Opération Livret Loisirs Jeunes 2012

↳ **UNANIMITÉ**

16 - Subvention de fonctionnement à l'école La Calandreta

↳ **UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS par 29 voix pour et 6 abstentions (Mmes Françoise GAUTHIER-WILLEMS, Michèle FAURE, Arlette ARNAUD-LANDAU, M. Robert DUBOIS, Mme Catherine GRANIER-CHEVASSUS, M. Georges GAGNE)**

Rapporteur → Monsieur Jean-Dominique TOUSSAINT :

17 - Subventions aux associations sportives

↳ **UNANIMITÉ**

18 - Camping du Puy-en-Velay - Tarification

↳ **UNANIMITÉ**

Rapporteur → Madame Michelle MICHEL :

19 - Subventions aux associations au titre du volet "Politique de la Ville - Vie des Quartiers"

↳ **UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS par 34 voix pour et 1 abstention (Mme Arlette ARNAUD-LANDAU)**

20 - Tarifs d'entrées aux associations événementielles organisées par la Ville et tarifs des boissons et confiseries pour la buvette

↳ **UNANIMITÉ**

21 - Affaires Sociales - Personnes Âgées : subventions aux associations

↳ **UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS par 34 voix pour et 1 abstention (Mme Arlette ARNAUD-LANDAU)**

Rapporteur → Monsieur Michel CHAPUIS :

22 - Commission Syndicale "Ours-Mons" - Accord avec La Calandreta

↳ **UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS par 34 voix pour et 1 abstention (M. Georges GAGNE)**

23 - Commission Syndicale "Ours-Mons" - Budget Primitif 2012

↳ **UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS par 34 voix pour et 1 abstention (M. Georges GAGNE)**

24 - Commission Syndicale "Ours" - Budget Primitif 2012

↳ **UNANIMITÉ**

Rapporteur → Monsieur Pierre ROBERT :

25 - Commission Syndicale "Le Riou" - Budget Primitif 2012

↳ **UNANIMITÉ**

Rapporteur → Monsieur Michel CHAPUIS :

26 - Association Cultuelle Église Réformée Évangélique - Subvention pour travaux

↳ **MAJORITÉ par 28 voix pour, 3 contre (Mme Françoise GAUTHIER-WILLEMS, MM. Robert DUBOIS, Georges GAGNE) et 4 abstentions (Mmes Michèle FAURE, Arlette ARNAUD-LANDAU, M. Abdel EL HAMRI, Mme Catherine GRANIER-CHEVASSUS)**

27 - Signature d'une convention financière pour remboursement de travaux de mise en conformité électrique

↳ **UNANIMITÉ**

28 - Convention financière - Audit en assurances

↳ **UNANIMITÉ**

29 - Avenant n° 4 à la Convention Publique d'Aménagement (CPA) et de Renouvellement Urbain du Centre Ville

↳ **UNANIMITÉ**

30 - Approbation du Compte Rendu Annuel des Comptes (CRAC) 2011 de la Convention Publique d'Aménagement (CPA) et de Renouvellement Urbain du Centre Ville

↳ **UNANIMITÉ**

31 - Avenant n° 5 à la Convention Publique d'Aménagement (CPA) du lotissement Coste Deferne

↳ **UNANIMITÉ**

32 - Approbation du Compte Rendu Annuel des Comptes (CRAC) 2011 de la Convention Publique d'Aménagement (CPA) du lotissement Coste Deferne

↳ **UNANIMITÉ**

33 - Constitution d'une Société Publique Locale (SPL) - Statuts

↳ **UNANIMITÉ**

34 - Mises à disposition d'agents

↳ **UNANIMITÉ**

35 - Contrat d'assurance des risques statutaires

↳ **UNANIMITÉ**

36 - Modification du tableau des emplois

↳ **UNANIMITÉ**

37 - Aménagement et sécurisation d'un chemin piétonnier entre Guitard et les villages d'Ours et Mons - Réserve parlementaire

↳ **UNANIMITÉ**

38 - Musée Crozatier – Avenant n° 3 au marché de maîtrise d'oeuvre "Extension – Rénovation Musée Crozatier"

↳ **UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS par 28 voix pour et 7 abstentions (Mmes Françoise GAUTHIER-WILLEMS, Michèle FAURE, Arlette ARNAUD-LANDAU, MM. Robert DUBOIS, Abdel EL HAMRI, Mme Catherine GRANIER-CHEVASSUS, M. Georges GAGNE)**

39 - Subventions aux associations d'Anciens Combattants

↳ **UNANIMITÉ**

40 - Budget Ville - Vote des taux d'imposition 2012

↳ **MAJORITÉ par 28 voix pour, 6 contre (Mmes Françoise GAUTHIER-WILLEMS, Michèle FAURE, Arlette ARNAUD-LANDAU, M. Robert DUBOIS, Mme Catherine GRANIER-CHEVASSUS, M. Georges GAGNE) et 1 abstention (M. Abdel EL HAMRI)**

✚ **MAJORITÉ par 28 voix pour, 6 contre (Mmes Françoise GAUTHIER-WILLEMS, Michèle FAURE, Arlette ARNAUD-LANDAU, M. Robert DUBOIS, Mme Catherine GRANIER-CHEVASSUS, M. Georges GAGNE) et 1 abstention (M. Abdel EL HAMRI)**

Questions orales

1. Point d'avancement du dossier du nouvel EHPAD

Réponse de Monsieur le Maire :

L'EHPAD sera construit avenue du Docteur Durand sur un terrain d'environ 18 400 m², composé de 3 unités de 28 lits et d'une unité de 14 lits, soit une capacité totale de 98 lits et chambres. La maîtrise d'ouvrage est assurée par le CCAS, propriétaire du terrain.

L'organisation externe du site doit être très fonctionnelle (entrées, dépose minute, accès service et livraisons...) dans le but de préserver un maximum d'espaces extérieurs d'agrément non seulement pour le bien-être des résidents mais aussi pour la vue et la qualité de vie des habitants du quartier.

Le projet concilie plusieurs éléments : une organisation performante des unités de vie sur 2 niveaux, dans un bâtiment compact qui s'intègre dans un site exceptionnel et qui domine la ville. Son coût devrait être de 13 millions d'euros environ. La livraison des locaux est prévue en septembre 2015. Ce projet architectural doit permettre une extension possible, à plus long terme, équivalent à une unité de 14 lits supplémentaires.

De plus, afin de diversifier l'offre de logements aux seniors, le Foyer Vellave souhaite compléter le projet d'EHPAD d'une opération de construction de 12 à 20 logements qui seront construits sur la même parcelle.

2. Campagnes électorales 2012 – Mise à disposition de la salle Jeanne d'Arc

Réponse de Monsieur le Maire :

Les salles municipales sont mises à disposition des formations politiques en fonction des disponibilités et selon les tarifs votés par le Conseil Municipal.

En ce qui concerne la salle Jeanne d'Arc et les salles du foyer-bar du Centre Pierre Cardinal, certaines périodes ont été réservées à la demande de la Préfecture de la Haute-Loire pour les opérations de mise sous pli de la propagande électorale concernant les élections de 2012.

Pour les élections législatives et présidentielles de 2007, les réservations faites par la Préfecture étaient d'ailleurs sensiblement identiques.

Cependant, la salle Jeanne d'Arc a été au maximum préservée mais certaines manifestations habituelles n'ont pu être reportées sur un autre lieu ni à une autre date comme, par exemple, le festival de l'APAC le 2 juin. De plus, cette salle étant le siège de 3 bureaux de vote et constituant le bureau centralisateur, l'installation doit être réalisée le vendredi précédent le jour du vote pour que les services puissent faire toutes les vérifications nécessaires au bon fonctionnement des équipements.

Le texte intégral des délibérations peut être consulté au Secrétariat Général (Porte 118) - Premier étage.

Vu pour être affiché le 20 mars 2012 conformément aux prescriptions des articles L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales et R 121.9 du Code des Communes.

Le Maire,

Laurent WAUQUIEZ

